

COMMUNE DE SAINT-DENIS-DE-JOUHET



Procès-verbal n°6 du Conseil Municipal

Séance du 5 juin 2026 à 20 heures 30

La convocation a été adressée le 26 mai 2026.

Ordre du jour de la séance :

- 1) Désignation des électeurs des élections sénatoriales du 27 septembre 2026
- 2) Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2026 SDEI
- 3) Renouvellement du contrat d'affermage entre la commune et l'entreprise FRERY
- 4) Questions diverses

La séance est ouverte sous la présidence de M. Bruno SIMON, Maire de la commune de Saint-Denis-de-Jouhet.

Sont présents : M. Bruno SIMON, M. Jacques LABESSE, M. Nicolas CHIAPPE, M. Laurent DUVIGNAC, Mme Céline DENIS, M. Laurent BOUQUIN, Mme Noémie CHAMBRIER, Mme Laetitia DECREUX, Mme Nathalie DAGNEAUX, M. André FAURE

Sont absents : Mme Alexandra TRIGAUD

Sont excusés : M. Pascal CUTARD, Mme Camille DESABRES, M. Jean-Luc RICHARD, Mme Audrey LENNE

Procuration : M. Pascal CUTARD donne pouvoir à M. Laurent DUVIGNAC

Mme Camille DESABRES donne pouvoir à M. Nicolas CHIAPPE

M. Jean-Luc RICHARD donne pouvoir à M. Bruno SIMON

Mme Audrey LENNE donne pouvoir à Mme Laetitia DECREUX

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 10 - le quorum étant atteint

Laurent BOUQUIN est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 30 avril 2026 est adopté.

1) Désignation des électeurs des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Élections des délégués et des suppléants en vue du scrutin des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Conformément aux dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs et de l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026, le Conseil municipal a été appelé à élire les délégués et les suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Après avoir rappelé les modalités du scrutin et les règles applicables, il a été procédé à l'élection au scrutin secret.

À l'issue des opérations de vote et du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :

Délégués titulaires :

- M. Bruno SIMON
- M. Pascal CUTARD
- Mme Camille DESABRES

Délégués suppléants :

- M. Jean-Luc RICHARD
- M. Jacques LABESSE
- M. Nicolas CHIAPPE

Le Conseil Municipal :

- CONSTATE les résultats de l'élection des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;
- PROCLAME élus les candidats ci-dessus désignés ;
- CHARGE Monsieur le Maire de transmettre le procès-verbal et les résultats à Madame la Préfète de l'Indre conformément à la réglementation et aux instructions en vigueur.

La présente délibération a été adoptée et sera inscrite au registre des délibérations de la commune de Saint-Denis-de-Jouhet.

2) Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2026 ENEDIS

Monsieur le Maire fait lecture des sommes dues par ENEDIS, au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Vu le décret N°2002-409 du 26 Mars 2002

Population : 971 habitants, issue du recensement de la population totale applicable à compter du 1^{er} Janvier 2026.

Redevance : 245,00€

Le montant arrêté tient compte des taux d'évolution de l'indice ingénierie au cours des périodes 2026 à 2002 soit un taux de revalorisation de la redevance égal à 59,83 % pour 2026 par rapport aux valeurs mentionnées au décret N°2002-409 du 26 mars 2002, d'autre part de la règle de l'arrondi à l'euro le plus proche conformément à l'article L2322-4 du code général de la propriété des personnes publiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Arrêté le présent état des sommes dues à la somme de : **245,00€**

3) Renouvellement du contrat d'affermage entre la commune et l'entreprise FREFY

En l'absence des éléments nécessaires à l'instruction de ce dossier et à la prise de décision du Conseil municipal, celui-ci décide de reporter l'examen de ce point à une prochaine séance, dès que les informations indispensables auront été communiquées.

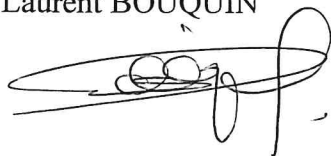
4) Questions diverses

- Travaux Hôtel : Désamiantage terminé / ouverture des plis fin juin / DETR en attente
- Vidéoprotection : travaux terminés
- Tennis/Padel : Été 2026 accès sans adhésion à l'association, 5€ le tennis et 10€ le Padel
- Réception Bouygues
- Planning saisonnier
- Compte rendu Commission Communication

La séance est levée à 22h11

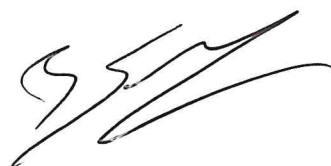
Le secrétaire de séance,

M. Laurent BOUQUIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Bouquin', written over a horizontal line.

Le Maire,

M. Bruno SIMON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Simon', written over a horizontal line.